



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

!IMMOBILIER BORDEAUX

En 2029 : CAP AU SUD ! GALÈRE EN PERSPECTIVES

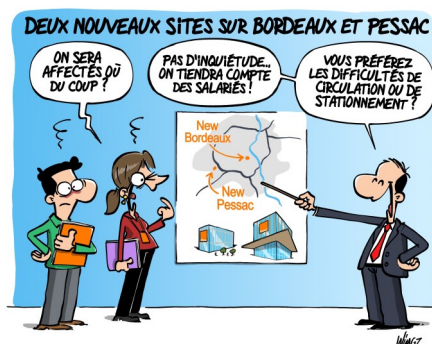
D'ici mi 2029 Orange organisera une grande transhumance, la vôtre, 2 436 salariés sont concernés. Bye bye Bordeaux Château d'eau, Eysines Pauillac, Bordeaux Belcier, Bègles Blériot, Mérignac Vieille Eglise, Mérignac Devèse, Bordeaux rue de Condé, Pessac Multipôle des Graves.

Deux nouveaux sites seront construits, **New Bordeaux** (gare Saint-Jean, quartier Amédée Saint-Germain) et **New Pessac** (quartier Bersol).

Une première dans les projets immobiliers, 2 sites situés au sud, quelle étrange idée ! Toulouse, par exemple dispose de deux sites, l'un à l'Est Balma et l'autre au Nord-Ouest à Blagnac.

LA CFDT ALERTE !

AUCUNE ETUDE SUR LES IMPACTS HUMAINS N'EST MENÉE



Un risque majeur sur nos conditions de travail, la Direction fait des choix dont elle devra assumer les conséquences sur les impacts RPS des salariés.

- Aggravation des temps et des conditions de trajet domicile-travail.
- Fin de nombreux trajets en mobilité douce (vélo, trottinette).
- Dépendance accrue à la voiture ou aux transports saturés.
- Coût financier, stress et fatigue supplémentaires.

LE TÉLÉTRAVAIL NE POURRA PAS TOUT COMPENSER ! Il est limité, en principe soumis à validation managériale, et non garanti.

Transport-boulot-dodo... la Direction justifie ses choix par la promotion des modes de transports doux et des transports en commun... Ironie de la situation, les temps de trajets présentés par l'entreprise sont indiqués... en VOITURE ! Mais de qui se moque-t-on ! La **CFDT** constate une nouvelle fois, que ce sont les salariés qui trinqueront.

RSE et économie : pour la **CFDT** c'est bien le cœur de ce dossier économie, économie économie, et RSE. Quelle déception là aussi, Les études comparatives en termes d'impacts RSE et économiques ne sont que très légèrement présentées. Mais, amis salariés, une fois arrivés sur votre site, vous travaillerez dans deux superbes vitrines RSE. L'image de marque environnementale est préservée pour Orange.

EXIGEONS UN DIALOGUE SOCIAL – RÉEL – CONSTRUCTIF - SINCERE !

Un tel projet ne peut être réduit à une simple opération immobilière.

il doit intégrer des garanties sociales, organisationnelles et financières pour les salariés !

DANS CE CONTEXTE LA CFDT EXIGE :

- Un groupe de travail pluridisciplinaire mis en place AVANT le recueil d'avis, pas après, avec les organisations syndicales ;
- Que chaque salarié connaisse au plus tôt son site de rattachement ;
- Une étude réelle et exhaustive des temps de trajets pour chaque salarié en voiture et en transports en commun sur les créneaux 7h30-9h et à partir de 16h30 pour se rendre sur leur nouveau site ;
- Une étude sur l'ensemble des impacts sociaux et économiques pour les salariés ;
- Une optimisation de l'organisation du travail que l'entreprise devra assumer ;
- Le télétravail à 3 jours pour chaque salarié qui en émettra la demande ;
- Des compensations financières sur les coûts réels et induits.

TU ES CONCERNÉ-E ? LA CFDT TE DÉFEND. VIENS EN DISCUTER AVEC TES ÉLUS.

